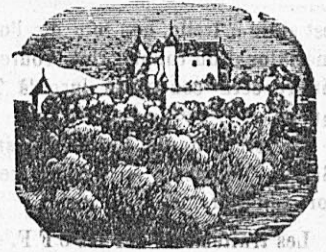




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Bulle . . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois, » 2.50
 Etranger . 1 an, » 9.—
 » . . . 6 mois, » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5⁵⁵ 10⁰⁰ 2³⁸ 5⁰⁵ 8⁵⁰ — BULLE, arr. 8⁵⁵ 12¹⁵ 4²⁵ 8²² 10³²

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Cantons et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Grand'rue 29, à Bulle, ou à l'Impr. de La Gruyère.

vos argent ?
 AUSSURES au
 halmann, Bulle
 Cheval-Blanc
 prix et la bonne qualité de la
 on en se fournissant auprès des
 éraux au strict nécessaire et en
 s, Dames et enfants.
 s.

la
 é-
 Planfayon
 n espèces fr. 60,000.
 5,000, 5,000, 1,000, etc.
 rite le soutien de tout le
 che; des revendeurs. Condi-
 ables. — Demandez le tarif.
 vente par le Bureau central,
 bourg, ou à l'Agence Fleuty,
 ve, et chez les revendeurs,
 [1080]

s-Motosacoche
 t CONDOR.
 machines à prix réduit.
 anicien, Bulle.

tilier, près Morat.
 n fiance fondée en 1896.
 et bien réglés, pour hommes
 50, 9.50, 11.— et 12.—
 Fr. 15.—, 16.—, 18.— et 20.—
 bulletin de garantie pour 3 ans.
 ent.— Pas de ventes par accom-
 pagnes de montres de tous genres
 billes boîtes de montres or et

Nouvel-An.
 Papeterie, à Bulle.
 s les bourses.
 Boîtes de couleurs
 Etuis de crayons
 Boîtes de compas
 our enfants.
 ge
 Papeteries
 Garnitures de bureau
 oies
 Buvards et sous-mains.
 tales, p. dessin, poésies, etc.
 rs pour arbres de Noël.
 uvel-An, fantaisies et vues.

meilleurs CAFÉS
 eux toujours fraîchement
 rillés chaque semaine.
 a livre depuis 80 ct.
 sé vert depuis 60 ct.
 e Louis Treyvaud
 38, Grand'Rue, Bulle.
 demande le café est moulu
 itement. [67]

asserie du Midi
 BULLE
 M^{me} Veuve CURRAT
 s lundis, gâteau au fromage;
 vendis, choucroute et wienerlis;
 samedis, tripes;
 dimanches, civet.
 Vin de premier choix.
 NSION-RESTAURANT.

a Tannerie du Bry
 (Dépôt à BULLE)
 meilleures huiles, graisses
 vernis pour chaussures et
 harnais.
 s de socques. — Clouterie.

AVIS

Les nouveaux abonnés à LA GRUYÈRE pour 1908 recevront le journal dès ce jour sans augmentation de prix.

BULLE, le 16 décembre 1907.

Choses et autres.

Un journal qui se respecte n'a plus le droit de rester étranger aux questions d'hygiène et de médecine. Dieu sait que ce n'est pas une mince besogne. Sous peine de passer pour un ignorant, il est devenu nécessaire de se tenir au courant d'une quantité de procédés nouveaux, d'une foule de théories plus ou moins solidement échafaudées et de tout un vocabulaire de termes barbares, constituant le langage scientifique.

— Mais, cela, me direz-vous, n'est-il pas du domaine exclusif des spécialistes, des médecins ?

Détrompez-vous. Le plus léger vernis d'instruction comporte la connaissance plus ou moins superficielle des nouveautés médicales. Vous pouvez très bien être incapable de donner à un blessé les soins les plus urgents; on comprendra que vous n'avez pas la moindre notion d'anatomie, ou que vous confondiez la température du corps avec le nombre des battements du pouls; mais il ne vous est pas permis

d'ignorer que la maladie à la mode est maintenant l'entérite, depuis que l'appendicite commence à vieillir.

Les maîtresses de maison qui veulent être dans le mouvement devront savoir à peu près quelle est la quantité de graisse, d'hydro-carbure, de cellulose, d'acide phosphorique, etc. contenus dans les différents espèces d'aliments. Il est vrai que des physiologistes célèbres, Hensel, Lahmann, Bunge et d'autres ne sont pas d'accord sur la façon dont certaines substances entrent dans notre organisme; mais est-ce que cela offre quelque importance ?

Il peut aussi être très bien porté de savoir que des grands savants ont calculé le nombre de micro-organismes qui se prélassent sur la surface de nos mains et de notre visage. Il y en a 40,000 par centimètre carré de peau. Voilà qui doit combler de joie les fabricants de savon antiseptique.

Mais où l'imagination peut s'offrir les plus vastes champs de course, où elle peut galoper à bride abattue, avec la plus entière liberté, c'est bien dans la médecine proprement dite, dans la thérapeutique. Que de théories depuis Hypocrate. M. Tant-pis, M. Tant-mieux les allopathes, les homéopathes, ont tour à tour retenu l'attention. Cependant la fécondité extraordinaire des grands guérisseurs, qui, il est vrai, se détronent tour à tour, dépasse tout ce qu'on aurait pu imaginer. L'hydro-

thérapie, la radiothérapie, la photothérapie, l'électrothérapie et la plus moderne, la sérothérapie se bousculent, se contredisent et se confondent dans une inexprimable mêlée.

Chose étonnante, extraordinaire, tous ces systèmes ont été expérimentés cliniquement et ont obtenu des résultats merveilleux. C'est à dire que des essais ont eu lieu sous le contrôle de savants sérieux et qu'ils ont été consacrés par la science. Dans la pratique, les mirifiques promesses n'étaient point démenties, et voilà qu'un beau jour on vient prouver que tel ou tel moyen thérapeutique, qui a fait merveille, est subitement devenu inutile ou dangereux.

Le sérom anti-diphthérique lui-même est violemment ébranlé. Ce sérum qui a paraît-il sauvé des milliers d'enfants, serait maintenant inférieur à des remèdes beaucoup plus simples et plus naturels.

Dernièrement, le Dr Calmette découvrait un moyen original de diagnostiquer la tuberculose. Il suffit d'injecter dans l'œil du sujet suspect une goutte de tuberculine. Si l'organisme est indemne, pas de réaction. Au contraire le germe de la terrible maladie existe-t-il, il se produit une réaction sous forme de rougeur et de gonflement de l'œil. Et voilà le médecin fixé. Les expériences, comme toujours, ont été des plus concluantes.

Hélas, voilà que nombre de médecins célèbres viennent d'attaquer ce

procédé. Le moyen serait dangereux, incertain depuis que de nouvelles expériences ont été pratiquées un peu partout.

Tout le monde connaît la douloureuse histoire de la lymphé Koch et la colossale désillusion qui s'en est suivie.

Et combien d'autres exemples ne pourrait-on pas citer ?

Je voudrais de tout cela tirer une morale, non pas sous le rapport scientifique, cela ne me regarde pas, mais à un autre point de vue. Nous voyons que les remèdes inventés par de vrais savants, par des hommes sincères et pour la plupart désintéressés, n'acquiescent leur valeur qu'après une longue expérience. Or, que dire des réclames qui encomrent le quatrième page des journaux pour des remèdes infallibles, présentés très habilement et avec grand renfort d'expressions techniques ?

Tous ces exploitateurs et charlatans continuent à faire des dupes. C'est inconcevable.

A. DESRIEUX.

NOUVELLES SUISSES

La défense de l'Italie au Simplon.
 — Le gouvernement italien a détaché une subdivision de pionniers commandée par quatre officiers, pour assurer le service de surveillance des chambres de mines du tunnel du Simplon. Le quartier général de cette subdivision

père Plantat à Orival, « telle qu'elle se poursuit et comporte, avec meubles meublants, écurie, remise, jardin, dépendances diverses, » et quelques arpents de prés aux environs.

— O prodige! s'écria M. Lecoq, je n'ai pas obligé des ingrats! Pour la rareté du fait, je consens à devenir propriétaire.

FIN

Comédie nuptiale.

Tel est le titre de notre prochain feuilleton. Cette œuvre de Guy de Chantepierre, toute de délicatesse, est un récit passionnant, où l'amour le plus pur s'allie aux plus nobles sentiments de la piété filiale. Ce récit est captivant, sérieux et moral.

Les très touchantes descriptions qu'il contient se déroulent dans un style très élégant.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

LE 181

Crime d'Orival

PAR

ÉMILE GABORIAU

— Vous lui répondez, madame, en lui montrant un honnête homme, en lui montrant un vieil ami, M. Plantat, qui est prêt à lui donner son nom.

Le vieux juge de paix était mourant; pourtant, il eut encore la force de dire :

— Laurence, ma fille bien aimée, je vous en conjure, acceptez...

Ces simples mots, prononcés avec une douceur infinie, attendrirent enfin la malheureuse jeune fille et la décidèrent. Elle fondit en larmes, elle était sauvée.

M. Lecoq aussitôt, s'empressa de jeter sur les épaules de Laurence un châle qu'il avait aperçu sur un meuble, et passant le

bras de la jeune fille sous celui du père Plantat :

— Partez, dit-il au vieux juge de paix, emmenez-la; mes hommes ont ordre de vous laisser passer, et Pâlot vous cédera sa voiture.

— Mais où aller ?

— A Orival, M. Courtois est informé par une lettre de moi que sa fille est vivante, et il l'attend. Allez ! allez !

Resté seul, ayant entendu le roulement de la voiture qui emmenait Laurence et le père Plantat, l'agent de la sûreté vint se placer devant le cadavre de Trémoriel.

— Voilà, se disait-il, un misérable que j'ai tué au lieu de l'arrêter et de le livrer à la justice. En avais-je le droit ? Non, mais ma conscience ne me reproche rien, c'est donc que j'ai bien agi.

Et courant à l'escalier, il appela ses hommes.

.

XXVIII

Le lendemain même de la mort de Trémoriel, La Ripaille et Guespin étaient remis

est situé à Iselle, non loin de l'orifice méridional du tunnel. Une route militaire sera construite jusqu'à Trasquera.

On croit que l'Italie, imitant la Suisse, renoncera à construire des forts au Simplon.

Les traitements sur les C.F.F. — Le Conseil fédéral adresse à l'Assemblée fédérale un message tendant à accorder un crédit spécial aux C.F.F. de 2 500,000 francs pour suppléments de traitements pour 1907, aux fonctionnaires, employés et ouvriers des C.F.F. ayant un traitement inférieur à 4,000 francs.

Zurich. — La population. — Au 30 novembre dernier, la population de la ville de Zurich était de 178,404 âmes. C'est une augmentation de 4,600 habitants sur les chiffres de l'année dernière.

Saint-Gall. — Le marché aux poissons de mer. — Pour parer au renchérissement de la vie, diverses villes suisses instituent des marchés aux poissons de mer qui ont grand succès. A St-Gall, le second marché de ce genre, qui devait durer encore samedi, a dû être fermé déjà vendredi à midi, les 25 quintaux de poisson que l'on avait fait venir ayant été vendus en un rien de temps.

Même succès dans la ville argovienne de Brugg.

Vaud. — La catastrophe de Malley. — *Les obsèques des victimes.* — Dès 2 heures de l'après-midi une foule compacte, composée surtout d'ouvriers, se presse sur le pont du Chauderon avec une trentaine de bannières voilées de crêpe. La foule se précipite dans la direction du cimetière de Montois. Un fort cordon de gendarmerie en garde les issues. Seuls les journalistes sont autorisés à pénétrer dans le cimetière. Le temps est affreux, la pluie tombe. Le cortège arrive sur la place où seront enterrées les victimes de l'accident. Sept cercueils reposent sur un socle drapé de noir. Les bancs sont réservés aux autorités et aux familles. Lorsque les portes sont ouvertes, la foule fait irruption. Sur les cercueils très simples on remarque de magnifiques couronnes, entre autres une de la municipalité de Lausanne aux couleurs de la ville.

La Philharmonique italienne de Lausanne joue un morceau, puis M. Schnetzler, syndic de Lausanne, dans un émouvant discours, exprime aux familles les condoléances de la ville.

On remarque le Conseil d'Etat et l'huissier cantonal avec la masse voilée de crêpe.

M. de Micheli, représentant M. Basso, consul général d'Italie, à Genève, prononce un discours en italien et remercie au nom du gouvernement italien les autorités des obsèques faites aux pauvres victimes.

Un représentant italien de l'Union ouvrière de Genève, dont on n'a pu nous dire le nom, a parlé ensuite en italien et dit un dernier adieu aux camarades tombés sur le champ de bataille.

MM. Henri Baud, président de l'Union ouvrière de Lausanne et de la

Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande, et Gustave Noverraz ont prononcé ensuite quelques paroles, très courtes et très correctes. M. J. Devincenti, secrétaire de la section socialiste tessinoise de Lausanne, a prononcé en italien un discours inflammé, puis le curé Pahud de la paroisse de Lausanne a procédé à son office (sauf pour Carerra qui avait depuis longtemps exprimé le désir d'être privé à ses obsèques des secours de la religion), puis les drapeaux se sont inclinés sur la tombe.

La Philharmonique joue encore un morceau et la cérémonie est terminée. On peut estimer à 3,000 environ le nombre des participants à cette cérémonie.

— La tempête à Montreux. — « Depuis cinq ou six ans, on n'avait plus revu le lac aussi démonté que samedi matin. La Vaudère (venant du Sud) a commencé à souffler de bonne heure. Puis, vers dix heures, le Bore, venant du Creux du Novel, l'ennemi de nos quais, s'est mis à souffler, puis ce fut le vent de l'ouest ou le Joran. Les vagues étaient énormes: elles atteignaient une hauteur de dix mètres. Le débarcadère de Territet a beaucoup souffert. Il ne pourra plus servir avant d'être remis en état... Une partie du bétonnage de la plate-forme est démolie. M. Oscar Visand, batelier, a eu un bateau complètement démolé dans son garage, sous ses yeux. Le quai de Territet a bravement résisté à ces assauts furieux. »

— Horrible accident. — Vendredi, à l'usine de ciment de Roche, un jeune père de famille, nommé Bros, habitant Noville, s'est laissé prendre à une courroie de transmission. Quand on réussit à le dégager, il était si affreusement blessé qu'il a succombé en arrivant à l'infirmerie d'Aigle. Il était âgé de 32 ans.

— Pris sous un éboulement. — Un jeune Suisse allemand, nommé Fritz Flonkiger, dont les parents habitent Berne, et qui était volontaire chez M. Henri Degiez, à Vuiteboeuf, a été enseveli sous une gravière par un éboulement. On n'a retiré qu'un cadavre affreusement écrasé.

Neuchâtel. — Employé coupé en deux. — Samedi matin, à la gare de Neuchâtel, un employé nommé Goumaz, âgé de 30 à 35 ans, en faisant des manœuvres, n'ayant probablement pas entendu le signal de descendre de wagon, a été coupé en deux. Il va sans dire que la mort a été instantanée.

Valais. — Dans l'abîme. — Un ouvrier menuisier allemand qui se rendait seul de Zurich à Sion par la Gemmi, a fait une chute dans un abîme, non loin du col. Son cadavre a été retrouvé par une colonne partie de Louèche-les-Bains.

AL'ÉTRANGER

France. — Un vagabond qui hérite de 800,000 fr. — Des agents amenèrent mercredi dernier, au commissariat de la rue Saint-Ambroise, à Paris, un vagabond, Pierre N., qui venait d'être arrêté sur les boulevards.

Comme il déclina son état-civil, un agent d'affaires généalogiste, qui faisait légaliser une pièce et attendait, assis dans le bureau, se leva et demanda au vagabond de préciser certains points de ses déclarations. Le misérable se rendit à ses désirs.

— Je vous cherche, s'écria le généalogiste, depuis plus d'un an; vous êtes héritier d'une somme de 800,000 fr., que je puis vous faire remettre dans les vingt-quatre heures.

Le personnel du commissariat crut d'abord avoir affaire à un fou; mais on dut se rendre à l'évidence.

Hébété, ahuri, le vagabond ne pouvait en croire ses oreilles. Le commissaire le rendit à la liberté, et le généalogiste l'emmena avec lui.

Allemagne. — Un train écrase cinq ouvriers. — Le train rapide Berlin-Munich a écrasé, à la station de Reichertshofen, près d'Ingoletadt, cinq ouvriers occupés sur la voie;

Deux ouvriers ont été tués sur le coup, un grièvement blessé, les deux autres plus légèrement.

On attribue cet accident au brouillard.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

Dix blessés par l'explosion d'une chaudière à la fabrique de machines Lenz, à Guibiasco.

— La grève des typographes continue dans le Tessin. Les journaux sont dans l'impossibilité de paraître.

— L'œuvre de G. Doré « Les Armaillis » sera reprise prochainement à l'Opéra-Comique à Paris.

— Etranger —

— A St Dié (Vosges), on trouve dans les champs un cadavre coupé en morceaux. Mystère!

— Le dompteur Valenda est attaqué par un fauve dans sa ménagerie à Marseille. Une jambe enlevée; un œil perdu.

— Le ballon-fantôme « Patrie » aurait été vu passant à Lisburn (Irlande).

— Une forte secousse de tremblement de terre, à Sienna, a jeté l'épouvante parmi les habitants.

CANTON DE FRIBOURG

Les écoles de recrues en 1908. — On annonce de Neuchâtel que les écoles de recrues de la II^e division auront lieu l'année prochaine dans l'ordre suivant:

Une première école se réunira le 13 février, à Colombier; elle sera forte de trois compagnies. Une autre, également forte de trois compagnies, commencera à Yverdon le 28 février. La troisième école aura lieu, à Colombier, dans le courant de juin. Elle serait précédée d'une école de tir pour sous-officiers.

Aveux. — Le jeune garçon de Châbles, arrêté pour des actes de cruauté commis sur des animaux, a fait des aveux complets.

Recrues de cavalerie. — Les recrues françaises de cavalerie du canton de Fribourg feront leur école de 1908 à Berne, du 7 mai au 6 août. Les recrues allemandes feront leur école à Aarau, du 15 janvier au 15 avril.

L'école de mitrailleurs aura lieu à Berne, du 7 mai au 6 août.

Chronique de la Glâne

Poste et automobile. — Une voiture automobile ayant croisé une voiture postale, celle-ci versa, quoique

non atteinte par la première. Le propriétaire de l'automobile M. de B., à Grandson, fut condamné par le Préfet du district de la Glâne à une amende de 20 fr. pour contravention à l'art. 9 du Règlement concernant la circulation des automobiles.

A teneur de l'art. 125, 2^{me} al. O. J. féd., l'autorité fédérale a décidé de déférer la cause aux Tribunaux en demandant l'application des art. 67 et 8 du code pénal fédéral de 1853, prévoyant l'emprisonnement, outre l'amende. L'affaire ayant été soumise à la Chambre d'accusation du canton de Fribourg, celle-ci faisait siennes les conclusions prises dans cette affaire par le défenseur de M. de B., l'avocat E. Dupraz à Romont, a rendu un arrêt de non-lieu, le 7 décembre, basé sur les motifs suivants:

a) La voiture automobile n'étant pas entrée en contact avec la voiture postale, il n'y a pas de cause à effet entre le passage de la première et le renversement de la seconde;

b) La voiture automobile ne marchait pas à une allure exagérée (8 km. à l'heure);

c) Il s'agit ici d'un accident dû à la conformation déficiente de la route et au recul du cheval, tenu à la main par le postillon, recul qui s'est produit quelque temps après le passage de l'automobile;

d) Il y a donc absence de tout délit. La Chambre invoque enfin l'arrêt récent du Tribunal fédéral dans l'affaire Tornare de Charmey, contre Brandt, de Neuchâtel.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers de Bulle. — Dimanche, 22 décembre, à 8 heures, soirée-familière, dans les locaux du Cercle.

Abonnements généraux.

A partir du 1^{er} janvier prochain, la validité de ces abonnements sera, sans augmentation de prix, étendue aux chemins de fer électriques de la Gruyère (Palézieux-Châtel Saint-Denis-Bulle-Montbovon).

Mise de vins. — A la mise des vins de l'hôpital de la ville de Vevey, qui a eu lieu samedi, M. Oswald Gex, à Bulle, s'est rendu acquéreur des vases suivants:

Cave de l'Hôpital: Vase N° 1, 6450 litres, au prix de 55 cent. le litre. Vase N° 24, 8600 litres, au prix de 55 cent. le litre.

Cave des Gonelles: Vase N° 1, 3400 litres, au prix de 64 cent. le litre. Vase N° 4, 2750 litres, au prix de 62 cent. le litre.

Banque populaire de la Gruyère. — Nous rappelons à nos lecteurs porteurs d'anciennes actions que le droit de souscription par privilège aux nouvelles actions expire le 20 décembre courant. Ce terme passé, il sera trop tard pour souscrire ou négocier ses droits à 25 francs par action. Qu'on se le dise.

Joyusetés.

Au régiment. — Vous ne voulez donc pas rengager sergent... vous n'avez donc pas l'amour du pays?

— Mais si, mon capitaine, seulement... ma payse, c'est quelque chose aussi!

Les livres.

Avec la neige et les frimas, avec les longues veillées, voici qu'apparaissent les livres compagnons discrets de nos soirées.

Nous avons déjà parlé de l'*Almanach Hachette*, cette encyclopédie ex-

traordinaire...
marchés...
quis p...
devenu...
comme...
reuve t...

Voici...
pour la...
pour la...
Sa v...
plaisir...
quent p...
numéro...
remarq...
vaux se...
res de...
bassad...
notices...
sadeur...
pertra...
les glac...
Ph. Acl...
rie; les...
raconté...
Béat L...

Les...
l'habit...
aux die...
quons...
notices...
de M. l...
Niquille

M. G...
mœurs...
se déro...
léon. L...
pour se...
lemagne...
lau. C'e...
man his...
très sim...
intéress...
tention...
voir plu...

L. part...
de la...
de fr...
très p...
père...

décé...
L...
Bull...
heur...
Ce...

Le m...
Louis...
est t...
Horloger...
n...

A la...
Cordes...
d'E...

Cuirs...
melle...
cuirs n...

P...
Fromage...

Fromage...
Jambon...
Filets sa...
Lard gras...
Saindoux...
Cocoine...
Margarine...
Salami...
Ton-Sardin...

50

non atteinte par la première. Le propriétaire de l'automobile M. de B., à Grandson, fut condamné par le Préfet du district de la Glâne à une amende de 20 fr. pour contravention à l'art. 9 du Règlement concernant la circulation des automobiles.

A teneur de l'art. 125, 2^{me} al. O. J. féd., l'autorité fédérale a décidé de déclarer la cause aux Tribunaux en demandant l'application des art. 67 et 8 du code pénal fédéral de 1853, prévoyant l'emprisonnement, outre l'amende. L'affaire ayant été soumise à la Chambre d'accusation du canton de Fribourg, celle-ci faisait siennes les conclusions prises dans cette affaire par le défenseur de M. de B., l'avocat C. Dupraz à Romont, a rendu un arrêt de non-lieu, le 7 décembre, basé sur les motifs suivants :

a) La voiture automobile n'étant pas entrée en contact avec la voiture postale, il n'y a pas de cause à effet entre le passage de la première et le renversement de la seconde ;

b) La voiture automobile ne marchait pas à une allure exagérée (8 km. l'heure) ;

c) Il s'agit ici d'un accident dû à la configuration déficiente de la route au recul du cheval, tenu à la main par le postillon, recul qui s'est produit quelque temps après le passage de l'automobile ;

d) Il y a donc absence de tout délit. La Chambre invoque enfin l'arrêt récent du Tribunal fédéral dans l'affaire ornare de Charmey, contre Brandt, Neuchâtel.

GRUYERE

Cercle des Arts et Métiers de Bulle. — Dimanche, 22 décembre, à 8 heures, soirée-familière, dans les locaux du Cercle.

Abonnements généraux. — A partir du 1^{er} janvier prochain, la gratuité de ces abonnements sera, sans augmentation de prix, étendue aux abonnés de fer électriques de la Gruyère (Palézieux-Château Saint-Denis-Bulle-Mombouvon).

Mise de vins. — A la mise des caves de l'hôpital de la ville de Vevey, il a eu lieu samedi, M. Oswald Gex, Bulle, s'est rendu acquéreur des caves suivantes :

Cave de l'Hôpital : Vase N° 1, 6450 litres, au prix de 55 cent. le litre. Vase N° 2, 8600 litres, au prix de 55 cent. le litre.

Cave des Gonelles : Vase N° 1, 3400 litres, au prix de 64 cent. le litre. Vase N° 4, 2750 litres, au prix de 64 cent. le litre.

Banque populaire de la Gruyère. — Nous rappelons à nos membres porteurs d'anciennes actions le droit de souscription par privilège aux nouvelles actions expiré le 1^{er} décembre courant. Ce terme passé, sera trop tard pour souscrire ou exercer ses droits à 25 francs par action. Qu'on se le dise.

Joyusetés.
Au régiment. — Vous ne voulez pas rengager sergent... vous n'avez donc pas l'amour du pays ?
— Mais si, mon capitaine, seulement... ma payse, c'est quelque chose de si !

Les livres.

Avec la neige et les frimas, avec les pages veillées, voici qu'apparaissent les livres compagnons discrets de nos soirées.
Nous avons déjà parlé de l'*Almanach Hachette*, cette encyclopédie ex-

traordinaire par les mille renseignements qu'elle contient, et par son bon marché. L'*Almanach Hachette* a conquis partout son droit de cité ; il est devenu indispensable à la campagne comme à la ville, car son contenu intéresse tout le monde.

Voici les *Etrennes fribourgeoises* pour 1908, qui reviennent avec fidélité pour la quarante-deuxième fois.

Sa venue est toujours saluée avec plaisir par les habitués qui ne manquent pas d'ajouter chaque année un numéro de plus à leur collection. Nous remarquons cette année, dans les travaux sérieux, un chapitre des mémoires de S. B. le baron d'Ottenfels, ambassadeur d'Autriche à Berne et les notices et souvenirs sur le dit ambassadeur, le tout accompagné d'un bon portrait ; une intéressante étude sur les glaciers, de notre compatriote, M. Ph. Aebischer, homme de lettres à Paris ; les fêtes du mariage du dauphin, racontées par un témoin oculaire, M. Béal Louis de Vevey, d'Evavayer.

Les *Etrennes fribourgeoises* ont l'habitude de consacrer un souvenir aux disparus de l'année. Nous remarquons entre autres des portraits avec notices biographiques du D^r Pégaitez de M. l'abbé Frossard, de M. Casimir Niquille, etc.

M. G. Aubert publie un roman de mœurs fribourgeoises, dont les scènes se déroulent au XIX^e siècle, sous Napoléon. L'histoire commence à Lersoc pour se terminer tragiquement en Allemagne, pendant l'occupation de Bresslau. C'est, à proprement parler un roman historique, où l'intrigue, bien que très simple, est conduite d'une manière intéressante, dans un style sans prétention et que peut être on aimerait à voir plus coloré.

†
La famille PAPA, peintre, fait part à ses amis et connaissances de la perte cruelle qu'elle vient de faire en la personne de leur très cher et regretté époux et père
AMBROISE PAPA
peintre
décédé à Bulle, le 17 courant.
L'ensevelissement aura lieu à Bulle, jeudi 19 décembre, à 9 1/2 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Le magasin de **Louis Gobet, horloger** est transféré dans la maison de la **boucherie Enkerli**.
Horlogerie, Bijouterie, Orfèverie, Lunetterie, magasin des mieux assortis.

A la Tannerie du Bry (Dépôt à BULLE)
Cordes et ficelles, fournitures diverses.

Les Fils d'Ernest Glasson
BULLE
Cuirs et croupons forts pour semelles, empeignes ; Veaux cirés et cuirs noirs.

POUR LES FÊTES
Fromage Emmenthal tr. gras, 10 kg. Fr. 18,20
Fromage maigre > 9,40
Jambon délicat > 17,80
Filets sans os > 21,—
Lard gras > 15,30
Saïndoux garanti pur > 14,20
Cocoas (beurre végét.) > 18,60
Margarine surfine > 19,—
Salami par kg. fr. 2,90 et 3 50
Ton-Sardines, 10 boîtes 3,40
5 % de rabais depuis 50 fr.
Import. Boswyl.

Café de l'Hôtel des Postes
rue du Tir, Fribourg.
Consommations de 1^{er} choix.
Billard — Téléphone.
Bière Beauregard. Pilsener Bier.
O. MONNEY, tenancier,
ex-tenancier du Café Gruyérien, à Bulle.

ETUDE
Emile Gaudard, avocat,
ouverte à partir du 1^{er} décembre,
Maison PINATON, Bulle.
Recouvrements, Contentieux, Gérances, Représentation dans les faillites.

Emile GROSS, secrétaire de ville,
Fribourg
ouvrira son Etude d'avocat
dès le Nouvel-An prochain
au 1^{er} étage de l'ancienne pharmacie Cuony, près de la Collégiale de St-Nicolas, à Fribourg.
Recouvrements, Contentieux, Gérance, Représentation dans les faillites, etc.

On demande
une apprentie tailleur pour hommes ou une volontaire.
S'adresser au bureau du journal.

A vendre
faute d'emploi, une bonne jument de 6 ans.
S'adresser au bureau du journal.

A vendre
trois belles truies portantes.
S'adresser à Pierre PASQUIER, Clos aux Oerfs, Epagny.

Tricotage à la machine.
Bas — Guêtres — Brassières
Camisoles — etc.,
Se recommande :
Mlle Marie Pasquier,
fille de Léon, rue de la Promenade.

MISES
Jeudi, 19 décembre courant, dès 10 heures du matin, sur la place du Cheval-Blanc, à Bulle, l'office des poursuites de la Gruyère, vendra en mises 2 bons chevaux gris pommelés de 7 et 8 ans, 2 chars, 2 harnais et un hache paille.
Bulle, le 17 décembre, 1907.
Office des poursuites.

Mise de bois.
Samedi, 21 décembre, à 1 heure après midi, l'Asile de Marsens vendra en mises publiques, environ 80 m² de bois préparé en billons dans la forêt des Prairies, ainsi que 15 tas de branches.
Rendez-vous des mineurs à la Grange des Prairies après la mise de la commune.

Dimanche 22 décembre
Cassée - concert
au Café de l'Harmonie
BULLE
Invitation cordiale,
Bigotta.

Horlogerie-Bijouterie
W. Waser, Grand'rue, Bulle.
Reçu grand choix d'orfèverie.
Articles pour cadeaux.

ON DEMANDE
pour le banquet des Rois des jeunes filles bien au courant du service de table.
S'inscrire d'ici au 1^{er} janvier, à l'Hôtel de l'Union.

A louer
de suite à La Tour, un joli logement pour personnes tranquilles.
S'adresser à H. REICHLEN, La Tour.

A LOUER
un appartement de 3 chambres, ainsi qu'une chambre pour ouvrier.
S'adresser à Alfred ESSEIVA, à Bulle.

Mise publique.
Lundi, 23 décembre courant, dès 9 h. 1/2, à l'hôtel de l'Ange, à Albeuve, on vendra, en mise publique, neuf vaches, dont sept portantes trois chars, ainsi qu'une certaine quantité de chaises, bancs, tables et outils divers.
Madame Vve Jules Musy.

On demande
de suite une fille sachant coudre.
S'adresser au bureau du journal.

Jusqu'à épuisement du stock :
Soyez prudents & commandez tout de suite :
Fr. 2 fr. seul, au lieu de fr. 6,90, 4 morceaux de savon fin de toilette, 100 feuilles de papier à lettre, 100 enveloppes, 12 plumes, crayon, porte-plume, 1 flacon d'encre, cire à cacheter, gomme, papier, bavoir. Conseils utiles pour gagner facilement de l'argent, le tout 2 fr. seulement.
Humbel, Dépôt de fabrique, Benken-Bâle

Apprentie couturière
est demandée chez Mademoiselle Jeanne Pasquier, tailleurse p^r dames, rue de Boulyres N° 85.

Thon ouvert et en boîtes
Morue Sardine
Godfisch Maquereaux
Merlucho Saumon
Harengs Crevettes
Magasin Vve Louis Treyvaux,
Grand'Rue 38.

A vendre :
faute d'emploi, ou à échanger contre bétail, un bon cheval (10 ans) à deux mains.
S'adresser à l'agence de publicité Haagenstein et Vogler à Bulle.

Mises publiques.
Pour cause de départage, l'hoirie ANDREY, exposera à vendre en mises publiques, à l'Hôtel du Sapin, à Charmey, le lundi 23 courant, dès 2 heures après-midi, sa propriété au Fras-Jean.

Commune de Marsens.
Samedi, 21 décembre, la commune de Marsens, exposera en vente par voie de mises publiques, 130 m² de bois consistant en billons de moyenne dimension préparé dans ses forêts communales.
Rendez-vous des mineurs à 9 heures du matin à l'entrée de la forêt du Gothuz.
Marsens, le 10 décembre 1907.
Par ordre :
Le secrétaire, F. Tinguely.

Mises publiques.
Vendredi, 20 décembre prochain, à 10 heures du matin, le sousigné vendra en mises publiques et au comptant, devant l'auberge de la Croix-Verte à Echarlens, son chédail savoir : 1 char échelles neuf à 1 ou 2 chevaux, 2 autres chars à échelles, 1 char à bras, 1 charru, herse, buttoir, une caisse à purin neuve, faux, fourches, rateaux, harnais, clochettes, pioches, oris, bascules, haches, scies, un potager à 4 trons, 2 luges, une grande quantité d'outils de charpentier et de menuisier et quantité d'objets trop longs à détailler.
Echarlens, le 11 décembre 1907.
L'exposant : Dévaud Louis.

Chien-loup
bon gardien, à vendre.
S'adresser au Café des Vernes.

Pommes ♦ Pommes
Ménagères, profitez
Pour quelques jours seulement on vendra Rue de la Condémine, à côté de l'Hôtel Moderne, pommes poires de conserve garanti au prix unique de 30 centimes le Kalog.
Quelques jours seulement.
Quelques jours seulement.

AVIS
Les personnes intentionnées de suivre le cours de danse, sont priées de s'inscrire au plus tôt, chez M. Steckli, à Bulle

ART et DÉCORATION
Vu la réussite de son premier cours, qui va se terminer,
M. Ch.-L. Claivaz,
architecte,
organise un second cours qui commencera en janvier 1908.
S'inscrire et voir conditions « au Oiseau » rue de la Condémine, Bulle.
(Les inscriptions sont limitées.)

A VENDRE
un harmonium presque neuf, 80 fr.
S'adresser au bureau du journal.

Verrerie, Faïence, Porcelaine.
Occasion exceptionnelle
Prix très réduits.
Aug. BARRAS, Fers, Bulle.

ON DEMANDE
pour le nouvel an, un domestique pour charrier et aider à traire les vaches, et faire quelques courses à l'occasion.
S'adresser au bureau du journal.

MISES PUBLIQUES
Le sousigné exposera en vente par voie de mise publique le mercredi, 18 décembre à 2 heures après-midi, devant l'auberge de la Cigogne, à Gumefens, une jument rouge de 8 ans, un char à essieux de 15 ligues, une courte luge, une longue, un hache-paille, colliers, un coffre pour avoine et différents autres objets. Après, il exposera en mise sa maison avec demi pose de bon terrain. Pour renseignements s'adresser à l'exposant.
Louis Perrottel,
à Gumefens.

Société de Patinage de BULLE
Assemblée générale, samedi 21 décembre 1907, à 8 h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville.
Tractanda : Ceux prévus à l'art. 20 des statuts. Ratification de la construction.
P. S. — Si le quorum n'est pas atteint à 8 h., une nouvelle assemblée aura lieu à 9 h. dont les décisions seront valables quel que soit le nombre des actions représentées.
LE COMITÉ.

C'est à l'Imprimerie de La Gruyère que l'on fait faire ses cartes de visite.

Noël!

Les douceurs

sont des cadeaux dont on ne peut se passer pour Noël. Vous trouverez un superbe choix des plus beaux et des plus récents articles de ce genre dans les expositions de Noël des magasins du

"MERCURE", CHOCOLAT

Dépôt des marques suisses les plus renommées: Kohler, Peter, Nestlé, Lindt, Sprungli, Cailler, Lucerna, Suchard, Klaus, Frey Grison, etc.

Bonbonnières, Pralinés, Biscuits, Gaufrettes, Bonbons, etc.

Rappelez-vous que la maison « **Mercure** » est la plus **grande maison** spéciale pour les

Cafés toujours fraîchement torréfiés et verts, dans tous les prix.

Thés marque « **MERCURE** » Cacao
Prix-courants gratuits et franco
Rabais de 5% en timbres-escompte.
Expédition au dehors

Plus de 80 succursales dans toutes les parties de la Suisse.

Vente de bois.

La commune de **Châtel sur Montsalvens**, met en vent par voie de soumission, environ 100 m³ de bois charpente et billons. Les soumissions devront être déposées au secrétariat communal, jusqu'au **21 courant à 8 heures du soir**.
Pour voir les bois et prendre connaissance des conditions s'adresser à M. Aug. SAVARY, forestier, au dit lieu.
Par ordre: *Le Secrétaire.*

A VENDRE

Pour bureaux, archives, commerçants, à vendre **1 coffre-fort** avec porte inébranlable et compartiment intérieur construit pour mettre dans le mur, chez G. WEHNER, serrurerie près de l'Ecu, Bulle.

A louer:

un petit logement chez M. Jules PASQUIER, ferf antier, Bulle.

Mise de bois.

La mise annuelle de bois, en billons et moles de la commune d'**Enney** aura lieu le **samedi, 21 décembre courant**. Rendez vous des micurs à 9 heures du matin à l'anberge communale.
Par ordre: *Le Secréariat communal.*

Jeudi, le 19 décembre, à 10 heures du matin
Mise d'une grande quantité de **fourneaux portatifs** en catelles et tôle garnis en molasse, chez
G. WEHNER, Bulle
maison neuve près du Temple.

Si vous voulez faire un cadeau pour Noël ou Nouvel-An
adressez-vous au Magasin de
Vis-à-vis de l'église **V^{VE} L. KÖRBER** *Grand Rue*
BULLE
où vous trouverez un magnifique assortiment de
Pipes, Porte-Cigares, et Porte-Cigarettes
ainsi qu'un grand choix de
Cigares en boîtes fantaisie.

Lots

de la loterie pour la reconstruction de l'église incendiée de **Planfayon**
4376 lots en espèces fr. 60,000.
1^{er} lots de fr. 15,000, 5,000, 1,000, etc.
Cette loterie mérite le soutien de tout le monde. — On cherche des revendeurs. Conditions très favorables. — Demandez le tarif.
Les billets sont en vente par le **Bureau central** Grand Rue 31, à **Fribourg**, ou à l'agence **Fleuty**, rue Gourgas, **Genève**, et chez les revendeurs à **Bulle**. [1080]

Leçons écrites de comptabilité arabe italienne. Succès garanti. Prospectus gratis. **H. Frisch**, expert compt., Zurich, 891

Logements à louer

chez **Torche, La Tour.**

MALAGA

en fûts d'origine de 16 litres
à fr. 18.--, 20.-- et 24.--.

Se recommande
Francisco RIBES,
à **BULLE.**

A louer:

deux logements de 2 chambres et cuisine, eau et lumière, pour personnes tranquilles.
S'adresser au bureau du journal.

Mises publiques.

Vendredi 27 décembre, de 2 à 4 heures du jour, la Commune de **Pont-en-Ogoz** mettra en location par voie de mises publiques, à l'**Auberge du Bry**, le pâturage communal de l'**Etruzaz**. Les conditions seront lues avant les mises.
Pour visite des lieux prière de se rencontrer le même jour, à 1 heure, à l'**Auberge du Bry**.
Pont-en-Ogoz, le 6 décembre 1907.
Le Conseil communal.

Charretier

On demande pour le dépôt de la Brasserie du Cardinal, à Bulle, un **charretier** de toute confiance, sobre. Bonnes références exigées. Entrée immédiate. S'adresser au bureau du dépôt.

Voulez-vous économiser votre argent?

Pour cela, achetez vos **CHAUSSURES** au
Magasin Th. Sottas-Thalmann, Bulle
Maison Barras, en face du Cheval-Blanc

Favoriser la clientèle par la modicité de ses prix et la bonne qualité de la marchandise, c'est ce que veut réaliser la maison en se fournissant auprès des meilleures fabriques, en réduisant ses frais généraux au strict nécessaire et en se contentant d'un petit bénéfice.

Souliers d'hiver pour Messieurs, Dames et enfants.
Réparations.

Ventes de bois.

Chésalles: Mardi 24 décembre: 130 billons, 50 carrens, 69 stères hêtre, 5 stères sapin, 16 tas de rondins et 20 tas de branches.
Rendez-vous, 8 1/2 heures, à l'entrée de la forêt.
L'Inspecteur forestier de la Gruyère:

A LOUER

à Bulle une **chambre** pour un ménage de deux ou trois personnes.
S'adresser au bureau du journal.

LOTERIE

du Casino-Théâtre
de la Ville de Fribourg.

Gros lot

Fr. 50,000.—

et nombreux autres lots formant un total de
Fr. 75,000.—

Billets à 1 fr.

En vente au **Bureau de la loterie**, rue du Tir, 6, à **Fribourg**, auprès des établissements financiers du canton et dans les principaux magasins.

Envoi contre remboursement.
Rabais aux revendeurs.

VARICES

ULCÈRES - PHLEBITES
Plaies, jambes ouvertes
GUÉRISON ASSURÉE
par le
Thé antivariqueux 1 fr. la boîte
avec la
Pommade antivariqueuse 1.50 le pot.
Vente exclusive:
E. ROKNHABER droguiste diplômé
12, Rue de la Tour-Maitresse, Genève.

St-Nicolas - Noël - Nouvel-An.

Grand assortiment de chocolats fins.
Boîtes de luxe et de fantaisie.
Desserts assortis.
Confiserie CASTELLA
— Grand'Rue et Place du Tilleul. —

A VENDRE

un bon domaine à fourrages de 70 poses. eau et grand bâtiment d'exploitation avec maison de maître.
S'adresser pour tous renseignements au bureau du **Fribourgeois**.

Vente de bois.

Everdes: Lundi, 23 décembre: 10 billons, 72 stères hêtre, 1 carren, 10 tas de rondins, 15 tas de branches et 10 tas d'éclaircie.
Rendez-vous, 9 h. 1/2, au Pont de Corbières.
Rusite: Samedi, 28 décembre: 55 billons, 6 carrens, 35 tas de rondins, 14 tas de perches et 23 tas de branches.
Rendez-vous, 9 1/2 heures, à la **Chapelle**.
Bouleyres: Lundi, 30 décembre: 650 billons sapin, 23 billes hêtre, 70 carrens, 85 stères sapin, 40 stères hêtre, 12 poteaux chêne, et 80 tas de branches.
Rendez-vous, 9 heures, sous Tilleul.
L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

A louer

une grande chambre non meublée.
S'adresser au bureau du journal.

A louer:

deux jolis appartements avec eau.
S'adresser au bureau du journal.

, ou au bureau du journal.

Vente de bois.

La commune de *Châtel sur Montsalvens*, en vent par voie de soumission, environ 100 m³ de bois charpente et billons. Les soumissions devront être déposées au secrétariat communal, jusqu'au **21 courant à 8 heures du soir**. Pour voir les bois et prendre connaissance des conditions s'adresser à M. Aug. VARY, forestier, au dit lieu. Par ordre : Le Secrétaire.

A VENDRE

Pour bureaux, archives, commerçants, vendre **1 coffre-fort** avec porte démontable et compartiment intérieur fermé pour mettre dans le mur, chez G. HENER, serrurerie près de l'Eon, Bulle.

A louer :

bon logement chez M. Jules PASCHER, ferrantier, Bulle.

Mise de bois.

La mise annuelle de bois, en billons et bûches de la commune d'*Enney* aura lieu **le samedi, 21 décembre courant**. Rendez-vous des maîtres à 9 heures du matin à l'herberge communale. Par ordre : Le Secrétaire communal.

re un cadeau

Nouvel-An
Magasin de **FRIBER** Grand Rue BULLE
Un grand assortiment de **Porte-Cigarettes** au choix de **s fantaisie.**

Mises publiques.

Vendredi 27 décembre, de 2 à 4 heures du jour, la Commune de *Pont-Ogoz* mettra en location par voie de mises publiques, à l'*Auberge du Bry*, le pâtage communal de l'*Etruzaz*. Les conditions seront lues avant les mises. Pour visite des lieux prière de se rencontrer le même jour, à 1 heure, à l'*Auberge du Bry*. Pont-en-Ogoz, le 6 décembre 1907. Le Conseil communal.

Charretier

On demande pour le dépôt de la Messerie du Cardinal, à Bulle, un **charretier** de toute confiance, sobre. Bonnes références exigées. Entrée immédiate. S'adresser au bureau du dépôt.

Ventes de bois.

Chésalles : Mardi 24 décembre : 130 bûches, 50 carrons, 69 stères hêtre, 5 stères sapin, 16 tas de rondins et 20 tas de branches. Rendez-vous, 8 1/2 heures, à l'entrée de la forêt. L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

A LOUER

Bulle une **chambre** pour un ménage de deux personnes. S'adresser au bureau du journal.

Vente de bois.

Everdes : Lundi, 23 décembre : 10 billons, 72 stères hêtre, 1 carron, 10 tas de branches et 10 tas de sapin claircie. Rendez-vous, 9 h. 1/2, au Pont de Corbières.
Rusille : Samedi, 28 décembre : 55 billons, 6 carrons, 35 tas de rondins, 14 tas de branches et 23 tas de branches. Rendez-vous, 9 1/2 heures, à la Chapelle.
Bouleyres : Lundi, 30 décembre : 650 bûches sapin, 23 billons hêtre, 70 carrons, 3 stères sapin, 40 stères hêtre, 12 poteaux hêtre, et 80 tas de branches. Rendez-vous, 9 heures, sous Tillent. L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

A louer

une **grande chambre** non meublée. S'adresser au bureau du journal.

A louer :

deux **jolis appartements** avec eau. S'adresser au bureau du journal.



Supplément bimensuel gratuit à LA GRUYÈRE

Abonnements à l'Echo littéraire seul : 1 fr. 50.

LES 24 **Enfants martyrs**

PAR JULES MARY.

Et elle ne voulut pas s'expliquer davantage. Blaise s'était joint au domestique qui montait la garde devant la porte de la bergerie.

En outre, il avait appelé Valentin, qui rôdait de ce côté-là.

— Nous ne sommes pas trop de trois, dit-il, le gaillard a l'air solide. On peut prendre des précautions.

Et ils étaient entrés. Un chien gronda, au fond de la bergerie : c'était « Papillon ». Et en même temps Charlot se soulevait sur ses bottes de paille jetées en travers de la porte qui conduisait chez Bertine.

— Qu'est-ce qu'il y a ? fit-il.
— Tu dors, toi, malgré tout le tapage ?
— Quel tapage ? Je n'ai rien entendu.

Blaise et Valentin le mirent au courant. Il faisait très noir dans la bergerie. Ils ne pouvaient voir la pâleur profonde du pauvre garçon. C'est qu'il se disait :

— Sûrement, c'est Barouille qui a fait le coup !

Et comme c'était lui, Charlot, qui avait recueilli Barouille à la ferme, comme on saurait bien vite qu'ils le connaissaient de longue date, comme on apprendrait sans doute que Barouille avait tenté de dévaliser la villa du général Auberpin et que l'enquête démontrerait que six mois auparavant la villa avait été pillée par Barouille encore, Charlot se disait qu'il allait être soupçonné de complicité dans le meurtre du père Violaines et — non plus soupçonné — mais accusé de vol avec escalade et effraction.

Et Bertine ? Il l'entraînerait aussi dans sa perte ? Ils avaient été bien heureux pourtant tout l'été ! Leur existence avait été tout illuminée par la radieuse saison. Il avait bien fait de trembler lorsqu'il avait vu l'autre jour Barouille venir à lui dans la campagne. C'avait été une funeste rencontre...

Et il rentrait, effaré, à genoux sur la paille, regardant avec épouvante Blaise et Valentin qui se dirigeaient vers le fond de la bergerie. Le soir, Barouille avait quitté Charlot en disant :

— Je pars. Je vais me promener. Puisque j'ai un peu d'argent grâce à toi, il est possible que tu ne me revoies plus... Pourtant, ce n'est pas sûr. Je reviendrai peut-être passer la nuit.

Alors Charlot, après avoir attendu, n'avait pas

voulu quand même se coucher dans son lit. Il pensait toujours à Bertine. Le départ de Barouille n'était peut-être qu'une ruse de coquin pour rentrer inaperçu et pénétrer auprès de la jeune fille. Voilà pourquoi, au lieu de regagner son lit ce soir-là, comme les autres soirs, il se coucha en travers de la porte.

Barouille était rentré si doucement que Charlot, profondément endormi, ne l'avait pas entendu.

Il ne savait même pas si Barouille était couché. Il l'apprit en entendant le bandit répondre en grommelant à Blaise et à Mathurin qui le secouaient :

— Qu'est-ce que vous me voulez ?
— Allons, suivez-nous...
— Mais je n'ai pas fini de dormir... Où faut-il que je vous suive ? Je ne vous connais pas, moi... Le maître et la maîtresse savent que je couche dans le lit de Charlot. Je suis dans mon droit. Je ne fais rien de mal.

— Si vous n'avez rien fait de mal, on le saura bientôt. Suivez-nous, il le faut. Vous reviendrez après achever votre somme.

Barouille sentait bien que le mieux était d'obéir. Résister eût été attirer des soupçons. Il fallait feindre l'ignorance la plus complète. Il sauta hors du lit. Il s'était couché tout habillé.

Blaise lui en fit la remarque. Barouille répondit en plaisantant :

— Le matin, on a plus vite terminé sa toilette. On n'a qu'à se secouer comme les chiens, et ça y est.

Les deux domestiques le prirent chacun par un bras, mais Barouille se laissait faire. Comme les autres le tenaient solidement, il dit :

— Pourquoi me serrez-vous si fort ?
En passant devant Charlot, il vit que le berger était réveillé :

— Qu'est-ce qui se passe, Charlot ? demanda-t-il. Charlot détourna la tête avec horreur, et lorsque Barouille fut dehors, il retomba en sanglotant sur la paille de son lit.

Barouille huma l'air comme ferait une bête fauve emprisonnée. Il tournait la tête vers les bois. La liberté était dans leur solitude, dans leurs broussailles, dans leurs chemins inextricables.

— Où me conduisez-vous donc ! répéta-t-il.
— Vous le saurez bientôt.

Et comme Barouille, instinctivement, s'arrêtait, résistait, ils ajoutèrent, en le maintenant, et prêts à la lutte :

— Allons, doucement, du calme.
Se battre, c'était chose grave. Barouille était un colosse, mais les deux hommes étaient robustes ; en outre ils étaient suivis par un troisième

domestique. Contre trois, ce n'était pas possible.

Ils traversèrent la cour... Devant la porte entrouverte de la maison du père Violaines, Barouille eut un léger frisson.

La situation était grave pour lui. Comment se tirerait-il de là.

Blaise et Valentin le poussèrent dans la chambre où M. de Milberg l'attendait avec Marie-Thérèse. Puis ils se retirèrent, fermèrent la porte, mais ne s'éloignèrent pas. Ils montaient la garde devant la maison.

Barouille avait salué, machinalement, en soulevant la visière de sa casquette. L'homme qui le regardait n'était pas de la ferme. Cela se voyait bien. Et Barouille flairait en lui l'ennemi, le juge, « le curieux » ?

Il avait reconnu tout de suite Marie-Thérèse... — Si la bonne femme n'a pas eu le temps de m'apercevoir au moment où j'ai soufflé la chandelle, se disait-il, je suis sauvé. Mais si elle m'a vu, je suis frit.

Et il la considérait curieusement. Il avait la main solide et il avait frappé fort, du côté du cœur ! Comment Marie-Thérèse était-elle debout ?

— Ça c'est une déveine, disait-il. La fermière ne le quittait pas de son regard épouvanté, de son regard de folle. Et sous son regard, Barouille était gêné.

— Elle me reluque d'un drôle d'air !... Elle m'a vu, c'est sûr !...

Pourtant il fut détrompé et respira. Milberg disait à Marie-Thérèse :

— Ainsi, vous ne le connaissez pas ?
— Non.
— Vous ne l'avez jamais vu.
— Non.

Barouille poussa un profond soupir. Il devenait tout guilleret.

— Ah ! la brave femme ! la brave femme ! Et il lui souriait. Il aurait voulu l'embrasser ! Cependant, Milberg ne se pressait pas de l'interroger. Il l'examinait en connaisseur, le savourait pour dire.

— Joli type de bandit ! murmura-t-il entre ses dents. Evidemment, il ne peut y avoir de doutes ; c'est lui qui a fait le coup !

Puis, peu après, il se lève et vient l'examiner de plus près.

Un signalement lui est parvenu, il y a quelques jours, au Parquet, après la tentative de vol chez le général Auberpin.

Le voleur avait été vu, cette fois, et le cocher qui se faisait fort de le reconnaître, en avait donné le signalement.

Cette haute taille, ce cou de taureau, ces épaules carrées, ces cheveux noirs en désordre, ces yeux flamboyants, le cocher avait tout remarqué, et Henri de Milberg remarquait tout à son tour.

Le cocher avait même ajouté :

— Un joli garçon, ma foi, un beau mâle ! C'était vrai ! Barouille, malgré sa physionomie brutale, était joli garçon, joli comme on l'est aux barrières.

Et en les voyant si près l'un de l'autre, Marie-Thérèse, frémissait. Son regard se portait du visage de Milberg au visage de son fils ! Elle pouvait faire aussi l'odieuse comparaison !

Non, elle ne s'était pas trompée, Barouille ressemblait à Henri !

C'étaient les mêmes yeux, mais ce n'était pas le même regard. Les yeux de Milberg avaient conservé un peu de leur douceur, cette trompeuse douceur qui avait charmé jadis Marie-Thérèse, tandis que ceux de Barouille étaient farouches. C'était le même nez droit et fin chez l'un comme chez l'autre. C'était la même bouche aussi ; mais gourmande et voluptueuse chez le magistrat, elle devenait chez le bandit ignoble et cruelle. Chez l'un comme chez l'autre, c'étaient les traits réguliers, la même oreille finement ourlée, le même menton à fossette. Et, il y a vingt ans, Milberg ne portait pas une moustache plus fournie que celle qu'avait aujourd'hui Barouille.

Vraiment c'était Milberg rajeuni qui surgissait devant elle, à côté de Milberg, devenu plus grave, plus compassé, plus froid.

Le magistrat, lui, n'examinait Barouille que parce que celui-ci lui offrait un beau type de coquin. On juge mal soi-même d'une ressemblance comme celle qui troublait si fort Marie-Thérèse, au même instant.

Et devant ce bandit, sur lequel son opinion fut faite tout de suite, Milberg était bien à l'aise, presque heureux, pareil à un chercheur obstiné qui fait une brillante découverte, à un amateur passionné qui tombe sur un objet très rare.

Depuis combien de temps êtes-vous à la ferme ?

— Depuis deux jours et j'allais partir.

— Quelle est votre profession ?

— Journalier.

— C'est la profession de ceux qui n'en ont pas.

— C'est possible.

— Tous les vagabonds de votre espèce se disent journaliers.

— Tout le monde ne peut pas être de la magistrature, répondit le garçon insolemment.

— D'où venez-vous ?

— Oh ! je viens de voyager un peu partout.

— Vous cherchez de l'ouvrage, n'est-ce pas ? dit Milberg avec ironie.

— Oui, et si vous pouvez m'en donner, ça me rendrait service.

— Quel a été votre dernier domicile ?

— La Pierre-de-Marbre ; j'étais couché tranquillement tout à l'heure : je dormais ; on m'a réveillé ; qu'est-ce que l'on me veut ?

— Et avant d'arriver à la Pierre-de-Marbre ?

— Je couchais à la belle étoile.

— Je comprends. Vous allez essayer de vous dérober, en refusant tous les renseignements capables d'éclairer la justice... C'est un système.

— Je te crois ! fit Barouille à demi-voix. Et c'est le meilleur...

— De qui pourrez-vous vous réclamer ?

— Je n'ai rien fait. Je n'ai besoin de me réclamer de personne.

— Quel âge avez-vous ?

— Dans les vingt ans.

— Combien de fois avez-vous été condamné ?

— Jamais.

Milberg haussa les épaules.

— Votre nom, dit-il ?

— Je n'en ai pas.

— Je vous ordonne de me dire votre nom.

Marie-Thérèse, pleine d'angoisse, retenait son souffle.

— Puisqu'on vous dit que je n'en ai pas. Je ne puis pourtant pas en fabriquer un pour vous faire plaisir...

— Vous avez intérêt à le cacher à la justice.

— Je suis un enfant abandonné.

— Recueilli par l'assistance publique ?

— Oui, dans le temps. Mais il y a longtemps que je l'ai dans le nez, l'Assistance publique. Je me suis tiré des pieds de bonne heure.

— Vous avez dû passer par les colonies pénitentiaires ?

— Jamais ! Je suis inoffensif comme un oiseau dans son nid.

— Où étiez-vous le 14 novembre dernier ?

— Il y a huit jours ?

— Oui.

— Et vous, monsieur le magistrat.

Milberg ne se fâchait pas de ces insolences ; au contraire, c'était comme un dernier coup de pinceau qui lui complétait son homme.

— Vous ne voulez pas me répondre ?

— Comment donc ? Vous dites le 14 novembre ? Je présidais ce jour-là un Congrès de philanthropes.

— Cette nuit-là vous cherchiez à dévaliser la villa du général Auberpin.

— Je suis un honnête homme.

— Vous avez été vu. On vous reconnaîtra.

Barouille eut un léger frisson. Oui, on l'avait vu. C'était le point faible. La situation devenait pour lui de plus en plus dangereuse.

— Ce n'était pas la première fois que vous pénétriez ainsi chez le général. Vers le mois de février ou de mars de cette même année, — je n'ai pas la date précise dans la mémoire, — vous avez dévalisé la villa ; vous étiez accompagné de plusieurs complices. Celui qui a pénétré dans la maison avec vous est infirme, il boîtie... Vous savez bien que vous avez failli être surpris...

— C'est des histoires... Je suis pur comme l'oiseau dans son nid.

— Ce n'est pas tout. Deux autres complices faisaient le guet dans le jardin et ont failli être saisis par le cocher : un jeune garçon et une jeune fille... L'un des deux a été blessé d'un coup de revolver, car on a, le lendemain, retrouvé du sang sur les feuilles mortes, dans le bois qui a protégé votre fuite, derrière la villa.

— Des histoires, des histoires.

— L'enquête ouverte par mon prédécesseur, et dont j'ai parcouru les notes lors de votre seconde tentative contre la villa, a même amené plusieurs découvertes très intéressantes...

— Ah ! ah ! Vous permettez que je prenne une chaise, monsieur ?

— Vous habitiez avec vos jeunes complices, un hangar situé sur la rive de la Vence, et vous avez été employé pendant cinq ou six jours chez un briquetier du pays. Il vous reconnaîtra, lui aussi, au besoin, comme il reconnaîtra vos complices. Malheureusement, cet homme, ne vous employant que provisoirement, ne vous a même pas demandé vos noms... Dans la Vence, on a retrouvé un ballot d'argenterie, provenant de chez le général... Et dans le hangar un flacon de malaga, dérobé dans la cuisine, avec des biscuits... Sur la paille du hangar, encore des traces de sang...

Barouille voyait se resserrer l'étreinte autour de lui. Il devenait grave. Ses yeux brillaient, soudain, de toute sa rage concentrée, avec un éclat extraordinaire.

Le magistrat restait souriant :

— Où avez-vous connu le berger Charlot ?

— Je l'ai rencontré comme ça, sur la route, dans le temps.

— Ne serait-ce pas l'un de vos complices ?

— Je n'ai jamais fait de mal. Je n'ai donc jamais eu de complices.

— Il doit connaître votre nom. Il nous le dira.

Barouille serrait les poings. C'était vrai, Charlot parlerait. Il était donc perdu, irrévocablement perdu ? La justice rétablirait bien vite les différentes phases de sa vie vagabonde avec l'aide de l'Assistance publique et les rapports des maisons pénitentiaires.

Et Charlot serait là pour affirmer que tout cela était vrai !...

Alors, il se dit que la violence et l'ironie ne réussiraient pas et que mieux valait employer la persuasion et la prière. Au lieu de braver la justice, il aurait plus de profit à se poser devant elle comme une victime du sort.

Il jetait, dans l'esprit du juge, un peu d'hésitation ; s'il gagnait du temps, — si peu que ce fût, ne fût-ce qu'une nuit, — c'était une chance de plus de s'en tirer.

Milberg s'était très bien rendu compte que la menace, si simple, de demander à Charlot le nom du bandit, avait singulièrement troublé celui-ci. Il ne fut donc pas autrement surpris quand il entendit :

— Monsieur, cela est vrai, Charlot me connaît et vous dira mon nom. Il pourra vous dire aussi qu'on n'a jamais rien eu à me reprocher et que je suis un honnête garçon.

Il essaya de pleurer, fit une grimace et porta sa main à ses yeux.

— Pourquoi veut-on me faire de la peine ?

Milberg ne retint pas un geste de dégoût.

— Il est complet, murmura-t-il ; hypocrite par-dessus le marché !

Barouille, en larmoyant, continuait :

— C'est vrai je suis un vagabond, mais ce n'est pas une raison pour m'accuser de vol et d'assassinat.

Il eut l'audace de dire, en se penchant vers le cadavre du père Violaines, dont les yeux glauques étaient tournés vers lui :

— Si ce pauvre homme pouvait parler !

Il n'acheva pas. Des sanglots l'interrompirent. C'était Marie-Thérèse, saisie d'horreur devant tant de cynisme.

— Ah ! le misérable ! le misérable ! murmura-t-elle.

Milberg se reprenait à sourire. Pour lui, cela devenait évident.

Marie-Thérèse qui la savait, cette vérité, ne la tirait pas davantage, ou bien le jeune garçon, à court de moyens pour se défendre et pressé de toutes parts, la dirait lui-même.

Mais Barouille, montrant la fermière.

— Tenez, monsieur le juge, regardez cette pauvre femme. Elle a pitié de moi, celle-là ! Elle me comprend ! Et puis quoi ? Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise encore ? Ce n'est pas moi qui l'ai décollé le vieux, et voilà tout.

— Êtes-vous disposé maintenant à répondre à mes questions.

— Mais je ne fais que ça, monsieur le juge. Qu'est-ce que vous m'avez demandé ? Ce que je suis ? Je suis journalier, on ne m'a pas appris de métier, ce n'est pas ma faute. J'accepte tous les travaux qu'on me propose. Tenez je serais bien heureux si on pouvait m'occuper dans cette ferme ; je n'en bougerai plus.

— Je vous ai également demandé d'où vous venez, où vous habitez, où vous avez travaillé, comment vous faites pour vivre... où s'est écoulée votre vie jusqu'en ces derniers temps...

— J'ai cherché partout du travail ; on ne m'en a donné nulle part ; alors j'ai bien été obligé de mendier pour vivre.

— Votre nom ?

— Je n'en ai pas, puisque je suis un enfant abandonné.

— Mais tous les enfants recueillis portent un nom...

Il dit, avec un regard farouche, la voix tremblante de colère, car il se voyait peu à peu acculé à l'aveu de tous ses crimes :

— Le mien, c'est Barouille !...

ait les poings. C'était vrai, Charlot était donc perdu, irrévocablement et rétablirait bien vite les diffé-

ait là pour affirmer que tout cela

que la violence et l'ironie ne et que mieux valait employer la prière. Au lieu de braver la jus-

l'esprit du juge, un peu d'hésit du temps, — si peu que ce une nuit, — c'était une chance

très bien rendu compte que la e, de demander à Charlot le nom singulièrement troublé celui-ci. Il

cela est vrai, Charlot me connaît nom. Il pourra vous dire aussi rien eu à me reprocher et que e garçon.

leur, fit une grimace et porta ix.

eut-on me faire de la peine? tint pas un geste de dégoût.

let, murmura-t-il; hypocrite par-

armoyant, continuait:

je suis un vagabond, mais ce n'est ur m'accuser de vol et d'assassinat. de dire, en se penchant vers le Violaines, dont les yeux glauques vers lui:

re homme pouvait parler!

s. Des sanglots l'interrompirent. Thérèse, saisie d'horreur devant

isérable! le misérable! murmu-

renait à sourire. Pour lui, cela

qui la savait, cette vérité, ne la ntage, ou bien le jeune garçon, à pour se défendre et pressé de lirait lui-même.

e, montrant la fermière.

nsieur le juge, regardez cette pau- a pitié de moi, celle-là! Elle me isis quoi? Qu'est-ce que vous vou- die encore? Ce n'est pas moi qui eux, et voilà tout.

disposé maintenant à répondre à

fais que ça, monsieur le juge.

us m'avez demandé? Ce que je rnalier, on ne m'a pas appris de pas ma faute. J'accepte tous les ne propose. Tenez je serais bien uvait m'occuper dans cette ferme; plus.

galement demandé d'où vous ve- nitez, où vous avez travaillé, com- pour vivre... où s'est écoulée vo- ces derniers temps...

é partout du travail; on ne m'en rt; alors j'ai bien été obligé de vre.

?

pas, puisque je suis un enfant

les enfants recueillis portent un

n regard farouche, la voix trem- car il se voyait peu à peu acculé ses crimes:

c'est Barouille!...

Marie-Thérèse eut un gémissement, cacha de nouveau sa tête dans ses mains et resta immobile sur sa chaise. On l'eût dite frappée de stupeur.

Tout d'abord, le nom ne surprit pas le magistrat. Il inscrivit sur ses notes la réponse du jeune garçon comme il avait inscrit les précédentes.

Puis, soudain, en voyant ce nom écrit sous ses yeux, il lui sembla que cela prend une forme, que cela éclate, respandit, flamboie, et il répète machinalement:

— Barouille! Barouille! Qu'est-ce donc?

Et pourquoi Marie-Thérèse, toute pâle, prête à défaillir là, sur sa chaise, lamentable, digne de pitié?

Il se lève, blême, répétant:

— Barouille!

Tout à l'heure, la fermière lui a dit: « Je m'appelle Marie-Thérèse Barouille! ne l'oubliez pas! » C'était bien cela! Barouille! Et ce bandit portait le même nom! Une seconde, l'effroyable doute traverse son esprit. Et une grosse sueur d'épouvante mouille son front.

Et il se dit, en seconant la tête:

— Non, non, ce n'est pas possible! Ces choses-là, ça n'arrive pas!

Il se demande machinalement, ne sachant guère ce qu'il dit:

— Comment s'écrit Barouille?

— Comme ça se prononce.

Et il épelle, lettre par lettre. Le magistrat se tait. Il regarde le vagabond. Ah! il ne l'admire plus, maintenant, comme un beau type bien complet de bandit, de voleur et d'assassin! Dans son regard, de l'horreur et de la folie même!

Malgré tout, ce type n'est pas vulgaire. L'allure est faubourienne et détonne avec la distinction du visage.

Et voilà qu'au fur et à mesure qu'il le détaille, il remarque chacun de ses traits et, frémissant de tout son corps, le cœur soulevé, il n'ose encore s'adresser la redoutable question.

Vingt ans! Abandonné à l'Assistance publique! Le visage du père avec, seules, les modifications apportées par le vice, par le crime. Le nom de Marie-Thérèse!...

Que de preuves!... Et par dessus tout, le désespoir de la mère qui avait reconnu, elle aussi, son fils... à ces preuves-là et à d'autres preuves encore, sans doute! De la mère qui connaît le crime et a voulu sauver le coupable! De la mère sacrifiée, et cent fois moins coupable que lui! De la mère, dont les gémissements étouffés, en cet instant, redoublent son indicible et mortelle émotion.

Barouille!

Ce bandit serait son fils?...

Lui, l'assassin, considère cet homme et cette femme avec surprise.

— Qu'est-ce donc qu'ils ont à me reluquer? Ils ne m'ont pas assez vu?

Et il remarque bien leur trouble et leur pâleur... Et il remarque aussi l'effarement du magistrat, qui n'ose même plus l'interroger.

— C'est mon nom qui les trouble comme ça?

Un moment, une fierté dans son cerveau:

— Ils me connaissent. Ils auront entendu parler de moi!

Il sourit aimablement à Milberg, qui le considère terrifié.

— Ça lui fait de l'effet, tout de même! Ce que c'est que de ne pas être le premier venu!

Il fait deux pas, sans savoir, vers le juge.

Et Milberg recule, recule devant lui, recule jusqu'à ce qu'il rencontre Marie-Thérèse.

Alors Barouille ne comprend pas.

— Mais il a peur de moi!...

Et vraiment, à cette heure, c'est lui qui semble être, par son attitude le juge de cet homme et de cette femme. Lui seul garde la tête haute. Les deux autres sont honteux devant lui.

Et il ricane sans savoir... Et justement parce

qu'il a deviné que c'est son nom qui a produit cet effet terrifiant, il le répète:

— Mais oui, ça vous étonne? Je m'appelle Barouille!...

Milberg se penche à l'oreille de la fermière.

— Marie?

Elle laisse tomber ses mains, découvrant ses yeux rouges de fièvre.

— Vous le saviez?

— Je le savais!

— Ainsi... Ainsi... dit le magistrat dont la voix rauque et qui ne peut achever qu'avec un visible effort, ainsi c'est lui? C'est lui!... Vous n'en doutez pas?... Elle ne répond même pas. Elle se contente de faire un signe de tête.

Et Milberg qui essayait de douter, peut-être, Milberg dit seulement:

— Ah! mon Dieu! ah! mon Dieu!

Et un très long silence règne dans la sinistre chambre.

Et les yeux fixes du cadavre semblent s'étonner de tout ce qui se passe et demander qu'on lui fasse justice!

— Sûrement ils ont quelque chose! murmure Barouille.

Et il s'amuse à redire:

— Monsieur le juge a bien inscrit mon nom avec l'orthographe? C'est très important!...

Et il rit sans savoir pourquoi.

Lui, le juge, voudrait qu'une catastrophe l'anéantisse. Il désire que la terre s'entr'ouvre pour s'y engloutir!... Au moins de cette façon, tout cela n'aurait été qu'un mauvais rêve... Est-ce que vraiment ce n'est pas un cauchemar? Pourquoi est-on venu le chercher? Et comment le hasard, l'impitoyable hasard, a-t-il, pour son châtement, ramené là ce garçon, cet assassin, ce Barouille, « son fils! »

Et il repense à l'aventure d'amour d'autrefois... Il avait meurtri le cœur de cette jeune mère. L'égoïsme, la peur du ridicule, la crainte des ennuis pour plus tard, tout cela lui avait fait abandonner Marie-Thérèse... Oh! il avait été bien cruel!

(A suivre.)



Condamnée.

« Pourquoi faut-il mourir? » disait de sa voix douce au bord d'un lac dormant, une blonde enfant de dix-huit ans à peine et déjà condamnée. « Pourquoi la mort cruelle m'a-t-elle choisie, moi « qui suis jeune et jolie, moi pour qui l'avenir serait « si plein de douces promesses? Pourquoi mourir? « moi qui suis si heureuse au milieu des fleurs du « parc, moi qui aime tant les parfums embaumés « que le zéphir m'apporte des rives du lac en- « dormi? Pourquoi la mort impitoyable veut-elle « de moi, à tout prix, quand la nature vivante me « réclame, la nature pleine de promesses, d'espé- « rances, de joies et de désirs? Oh! qui me le dira? « qui me dira pourquoi je meurs, quand tout me « dit de vivre et quand j'apprends à peine les « premiers mots du livre divin de l'amour? »

Ainsi soupire la blonde enfant, tandis qu'une toux sèche secoue de temps à autre sa poitrine malade, comme pour donner encore plus de force à ses tristes et amères paroles; et ses jolis yeux bleus errent éperdus sur la surface du lac limpide, comme pour y chercher ce secret terrible, ce mystère insondable qui la préoccupe et ses jolies lèvres roses, encore rouges d'un sang généreux et pur, s'entrouvrent comme un calice de fleurs pour le baiser divin et sa peau blanche, trop blanche, hélas! semble demander avec des frissons voluptueux cette caresse suprême, qui est plus que toutes les félicités, que toutes les joies, que toutes les ivresses, parce que c'est la félicité, la joie, l'ivresse suprême après laquelle

on peut mourir. Mais partir pour la sombre vallée, pour le voyage éternel, disparaître dans l'oubli, dans l'inconnu pour toujours, sans avoir connu cette divine caresse; partir sans avoir aimé et sans avoir été aimée, n'est-ce pas une idée terrible, épouvantable et la blonde enfant y pense toujours. « Oh! mon Dieu! soupire-t-elle, avec des « larmes dans les yeux et un déchirement « affreux dans son cœur de femme, si je pouvais « être aimée une minute seulement, une seconde « avant de disparaître dans cette affreuse tombe, je « serais éternellement heureuse, je songerais tou- « jours à cette minute délicieuse; j'y penserais « sans cesse; je la reverrais toute l'éternité et « quelque sombre que fût la vallée de la Mort, « quelque navrante que fût cette traversée éter- « nelle, je vivrais encore dans mon rêve réalisé, « une seconde. »

Mais elle se lamente en vain. La caresse qu'elle appelle n'a pas effleuré sa peau frémissante, un bras robuste ne l'a pas pressée à la briser sur sa poitrine puissante. Elle n'a pas senti des lèvres brûlantes errer sur ses paupières mi-closes et sur ses cheveux dorés. Non, elle n'a rien senti. Un beau jeune homme est passé. Il ne s'est pas arrêté. Si, il a jeté sur elle un regard de pitié! O rage! O désespoir! il se retourne encore de loin, comme pour affirmer sa compassion pour une moribonde et l'enfant blonde se met à pleurer.

« Mais il y a pourtant, répète-t-elle à travers « ses larmes, bien des femmes qui ne me valent « pas, et des hommes font tout néanmoins pour « les posséder et perdent pour elles, leur fortune, « leur honneur et leur vie. Elles ne me valent pas, « pourtant, moi qui suis une femme toute jeune, « moi qui n'ai jamais aimé qui n'ai jamais ap- « partenu à personne et qui suis si jolie; car je « suis bien jolie, quoique bien malade. Mon mi- « roir me le dit. Tout le monde autour de moi le « répète et j'entends bien quand on murmure « tout bas croyant que je n'ai pas l'oreille fine: « — Quel dommage qu'une si belle enfant soit « condamnée. »

« Mes cheveux sont aussi blonds que ceux de « Madeleine qui est si recherchée; mes yeux sont « plus grands et plus bleus que ceux d'Hélène « qu'on admire tant. Ma taille est mince comme « celle d'une guêpe; mon pied est mignon; ma « peau est blanche comme un duvet laiteux et se « teinte d'un rose délicieux quand l'amour ou plu- « tôt le soupçon d'amour me fait rougir. Je suis « jeune, je suis belle, je suis riche. Je n'embar- « serai pas longtemps celui qui me prendra; et « personne ne veut de moi, parce qu'on me sait « condamnée, et personne ne me fera jamais con- « naître l'ivresse divine de l'amour. Oh! non, « Dieu bon qui m'entends, toi qui a voulu que je « naisse et qui veut que je meure, tu ne voudras « pas que j'entre dans l'éternité sans avoir connu « ce que tu as si largement octroyé à tant d'au- « tres femmes. Oui! tu voudras qu'avant que je « meure j'ai été aimée, ne serait-ce qu'un ins- « tant. » Et dans sa miette prière, ses beaux yeux tournés vers l'azur du ciel où brille un chaud soleil d'automne, sa tête renversée en arrière, elle semble attendre dans ce mol et voluptueux abandon la caresse suprême: mais elle est toujours seule et le lac dormant vient seul effleurer de sa vague paresseuse sa robe blanche et le zéphir léger fait frissonner seuls sur sa nuque blanche ses fins cheveux blonds.

Cependant le jour baisse. Il n'y a plus que personne autour du lac. Elle est maintenant seule. Elle se redresse alors et ses yeux si doux deviennent méchants; son front mignon devient menaçant et ses lèvres blémissent, ses jolies lèvres faites pour le baiser. Un démon monte en elle. Une idée sombre se fait jour dans son esprit d'enfant. Non, elle ne sera plus délaissée et ne traînera pas plus longtemps une vie triste et inutile.

Puisqu'elle doit mourir bientôt sans savoir ce que c'est qu'aimer, à quoi bon vivre plus longtemps? Souffrir par le corps et l'esprit, c'est bien dur, mais souffrir par le cœur, c'est trop. C'est mourir tous les jours d'une nouvelle mort. Oh! ils n'auront plus longtemps le plaisir de la mépriser, les jeunes gens cruels qui passent, heureux et fiers de leur santé robuste, avec un long regard de pitié qui semble dire: « Pauvre femme, elle va mourir ». Et, résolue, après avoir jeté un coup d'œil autour d'elle, pour s'assurer qu'elle est bien seule, elle se jette avec courage dans le lac. L'eau clapote quelque temps, mais elle est profonde; les rives escarpées et inabordables. Le courant l'entraîne et de la blonde enfant, il ne reste bientôt plus que son chapeau léger qui flotte à la dérive sur le lac.

C'est maintenant le soir. Après la chaude journée, la fraîcheur bienfaisante arrive et les habitués viennent respirer sur les bords du lac et dans les allées du parc le vent frais de la nuit et les senteurs des fleurs expirant leurs parfums dans la brume du soir.

L'eau est maintenant sombre et semble plus profonde. Son onde n'est plus aussi nonchalante. Elle a sous la brise de petites secousses comme une femme méchante et capricieuse. Le ciel argenté par les vapeurs du crépuscule a perdu sa transparence bleue; mais l'animation devient de plus en plus grande dans le parc. On se salue, on cause des événements du jour; on se raconte l'emploi de sa journée. Les jeunes filles rient aux éclats dans les coins, de leurs rires frais et argentins aux flatteries que les jeunes gens leur débitent d'une voix timide.

Tout le monde jouit avec bonheur de cette délicieuse soirée d'automne. Puis il y a une histoire dans l'air. Un canotier a trouvé tout à l'heure un chapeau de paille blanc qui flottait à la dérive sur le lac. On ne sait à qui il est, le propriétaire ne s'est pas déclaré. Il y en a qui racontent que c'est le chapeau d'une jolie canotière qui ne veut pas avouer, et pour cause, sa partie de plaisir et préfère perdre son chapeau. C'est un problème et une intrigue, un roman, et on en rit, on en parle, on s'en amuse.

Oh! ma pauvre enfant blonde, dors doucement sur l'algue verte au fond de l'eau profonde. Que t'importe ces rires et ces curiosités d'un monde égoïste et méchant? N'es-tu pas heureuse maintenant, loin de tout ce qui te blessa, âme délicate et tendre, loin de tout ce qui te fit plus de mal que la souffrance qui déchirait ta pauvre poitrine? Ton âme, comme une colombe blanche et pure, n'est-elle pas remontée vers ce ciel d'où elle était venue? Et n'as-tu pas été pardonnée par Celui qui pardonne tout au cœur qui aime et qui meurt par amour? N'as-tu pas déjà senti tes ailes blanches, ange du paradis, effleurées par la caresse divine? et que te font maintenant les caresses des hommes durs, hypocrites et orgueilleux. Va, tu as été aimée et bien aimée, car ton amant c'est le poète qui a lu ton chagrin dans l'azur de tes yeux et qui a entendu s'exhaler ton soupir. Il restera pour te chanter dans ses vers immortels, pauvre abandonnée sur la terre et reine dans le Ciel.

E. DE RONCHAMP.



POÉSIE.

Le morceau suivant, plein de charme et d'expression est tiré de l'ancienne revue fribourgeoise: « L'Emulation ».

Le marchand de paniers.

Les pieds nus, les cheveux au vent, la face blême,
Le voici le marchand de paniers de Bohême.
Celle-ci, c'est ma femme, et je crois, Dieu merci,
Que ces douze marmots sont bien les miens aussi.

C'est étonnant, sitôt qu'on n'a ni sou ni maille,
Comme sur vous de suite il pleut de la marmaille;
Tous les ans mon troupeau compte un nouveau venu,
Mais aussi n'avons-nous pas d'autre revenu?

Dans les commencements, ma femme à la mamelle
En avait toujours un; l'on en voit peu comme elle;
Sans compter deux ou trois, emballés sur le dos,
Pendant que je portais, moi, les autres fardeaux.

Mais enfin, quand je vis que plus rien ne l'arrête,
Je fis un beau matin l'achat d'une charrette
Avec un chien galeux par les chemins volés,
Et notre train dès lors est un peu mieux allé.

Cette charrette avec sa bache hospitalière
Devint donc le réduit de notre fourmillière,
Et quand la bête allait défaillir en chemin,
A recharge on l'aidait d'un petit coup de main.

Notre état est commode en fait de fourniture,
Car, pour m'en assortir, j'ai toute la nature,
Tous ces vieux saules creux, qui le long des ruisseaux
Croisent leur chevelure en si jolis berceaux.

Plus tard, le chien trop vieux, fit place à cette rosse,
A qui les coups de fouet servent de coups de brosse
Et qui sans plus coûter, tirant un peu plus fort
Traîne gens et paniers sans ombre de renfort.

Quand la provision d'osier est terminée,
Il faut nous voir alors par une matinée
De printemps, les râcler sur nos maigres genoux,
Pendant que les oiseaux chantent autour de nous.

Oui, des milliers d'oiseaux, folle et joyeuse engeance,
Qui semblent avec nous lutter de diligence
A tresser leur doux nid d'amours dans les buissons,
En voyant les paniers si frais que nous tressons.

Ces paniers dans lesquels les vigneronnes brunes
S'en vont vendre au marché leurs pêches et leur prunes,
Et les filles de ferme, au temps de la moisson,
Porter au champ la soupe aux gens de la maison.

La nuit, pour lit commun nous avons notre paille
Sous la bache; et le jour pour nous mettre en ripaille,
Quelques pommes de terre ou semblables morceaux,
Dont pour nous un brave homme a privé ses pourceaux.

Et tout ça n'est pas cher à cuire, ma parole;
Au bout d'un échelas l'on pend la casserole,
Puis on laisse le feu flamber au gré du vent,
Au risque de tout voir dégringoler souvent.

Lorsque vient la saison des fruits et des vendanges,
C'est alors qu'on en fait des ripailles étranges,
En narguant toute loi contre les maraudeurs
Au nez de la police et des gardes rôdeurs.

Quand à l'habillement, voici comme on procède:
Ma femme, à grand points, coud les drilles qu'on lui cède
Et bâtit de la sorte un droquet d'arlequin
Qu'on rapièce toujours... je ne suis pas faquin.

Avec cela, jamais vestige de chaussure;
Et pour n'en pas user, c'est bien, je vous assure,
Le bon moyen; d'ailleurs, à courir monts et vaux,
Les pieds deviennent durs comme ceux des chevaux.

Né dans quelque fossé de quelque grande route,
Y mourir n'est donc pas chose que je redoute;
L'on meurt comme l'on vit; moi, ma femme et les miens,
Nous mourrons, j'en suis sûr en vrai Bohémiens

Pourtant, quand je me dis en voyant une ferme:
— Quel paisible bonheur cette maison renferme,
Et ce bonheur, jamais tu ne peux l'espérer!...
De moi mille fureurs me semblent s'emparer.

Bah! fumons une pipe, et vogue la galère!
A quoi sert, après tout, de se mettre en colère?
Pour s'en tirer un jour, mes héritiers feront
Comme aura fait leur père, hélas! ce qu'ils pourront!
MAX. BUCHON



De tout un peu.

La durée d'un clin d'œil.

Un « clin d'œil » c'est quelque chose qui passe rapidement, si rapidement même qu'on ne peut guère mesurer le mouvement. Un curieux a pourtant voulu tenter cette mesure.

A cet effet, il a collé un petit morceau de pa-

pier de soie à l'extrême bord de la paupière d'un sujet de bonne volonté, dont il a ensuite photographier les clignements.

Il est arrivé ainsi à constater, au prix de plusieurs épreuves et contre-épreuves comparatives, que la paupière ne met pas plus de 75 à 91 millièmes de seconde à se clore. Après quoi, elle demeure fermée pendant 16 centièmes de seconde et prend autant de temps pour se rouvrir.

Un clin d'œil représente donc en moyenne soit 8 centièmes soit 4 dixièmes de seconde, suivant qu'on donne ce nom au simple abaissement de la paupière ou au double mouvement nécessaire pour rouvrir l'œil après l'avoir fermé.

Chaque fois qu'un volcan fait éruption, nous en demeurons atterrés, et, cependant, il existe encore environ trois cent cinquante volcans qui ne sont pas éteints et qui, un jour ou l'autre, peuvent anéantir toute une population et détruire toute une ville.

En Chine, un mari peut invoquer comme motif de divorce le bavardage de sa femme.

PENSÉES

La paresse va si lentement que la pauvreté n'a pas de peine à l'atteindre.

FRANKLIN.

Il est dans notre destinée d'agir; d'où il suit invinciblement que l'action doit-être pour nous une obligation, un besoin et un plaisir.

J. SIMON.

Le coin de la ménagère.

Cuisine.

Hachis de bœuf bouilli. — Prenez un morceau de bœuf bouilli. Parez-le en enlevant les parties sèches et les nerfs. Hachez-le très fin. Coupez des oignons très menu, faites-les cuire au beurre et lorsqu'ils auront pris une belle couleur, soupoudrez-les d'un peu de farine; remuez pendant quelques minutes avec une cuiller de bois: mouillez d'un verre de vin blanc et d'autant de bouillon parfumé à l'arôme Patrelle. Faites réduire à moitié et ajoutez le bœuf avec du persil haché, sel et poivre. Laissez cuire pendant un quart d'heure, renversez sur un plat et servez. Au moment de servir, la sauce doit être complètement amalgamée au bœuf.

Conservation des œufs. — Il faut placer les œufs dans un vase en grès contenant de l'eau de chaux (8 grammes de chaux par litre d'eau) il se forme à la surface du liquide, au bout de quelques jours, une croûte de carbonate de chaux qui n'est brisée qu'au moment de consommer les œufs. Dès que le vase est rempli, le clore hermétiquement et le descendre dans une cave, à l'abri de la lumière.

Chou fleur en beignets. — Faire une pâte à beignets de chou-fleur et les faire frire à grande friture.

Gâteau fondant. — On prend une brioche plus ou moins rassie et on la coupe par tranches de l'épaisseur d'un centimètre; on range ces tranches en couronne dans un plat creux, on fait une crème tournée pour laquelle on prend un demi-litre de lait et 3 ou 4 jaunes d'œufs, on sucre suivant le goût au moment de servir, on ajoute à la crème un verre à bordeaux de kirsch; on verse le tout sur la brioche et on sert très chaud. Si on mettait le kirsch d'avance il s'évaporerait et la crème ne sentirait presque rien; on doit tenir la brioche au chaud.

ÉDITEURS: GLASSON FRÈRES, BULLE